

Fiche info

Cancer du sein : la chirurgie ambulatoire

La chirurgie est souvent le premier traitement du cancer du sein. Grâce aux progrès de la médecine, il est possible de rentrer chez soi rapidement après l'opération, sans passer de nuit à l'hôpital. Alliant sécurité et amélioration de la qualité de vie, la chirurgie ambulatoire a un bel avenir.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme ; représentant plus d'un tiers des nouveaux cas de cancers féminins, il est diagnostiqué dans 80 % des cas chez des femmes de plus de 50 ans. Son traitement peut reposer sur la chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie, l'hormonothérapie et les thérapies ciblées. Chaque cas étant unique, le cancérologue déterminera la stratégie thérapeutique adaptée ; il sera alors proposé un seul traitement ou une combinaison de plusieurs d'entre eux.

Afin d'améliorer le confort de la patiente et grâce aux améliorations des traitements, il est maintenant possible de bénéficier d'une prise en charge en ambulatoire, c'est-à-dire en hôpital de jour. C'est souvent le cas pour les traitements par radiothérapie et par chimiothérapie mais la chirurgie ambulatoire pour traiter le cancer du sein se développe également.

■ **Qu'est-ce que la chirurgie ambulatoire ?**

La chirurgie ambulatoire consiste en une prise en charge qui permet de limiter la durée d'hospitalisation à quelques heures après une intervention chirurgicale. En pratique, l'admission à l'hôpital se fait le matin même du jour de l'opération et après une surveillance postopératoire, le retour à domicile a lieu le soir même.

Cette chirurgie programmée est proposée d'un commun accord selon certaines conditions :

- Elle dépend du type d'intervention pratiquée et de l'état de santé général qui doit être bon afin de pouvoir organiser

la suite des soins. De plus, il est impératif d'être accompagné pour le retour chez soi et ne pas être seul à son domicile. Une trop grande distance entre l'hôpital et le domicile peut être aussi un frein.

- Elle dépend également de l'organisation des services de l'hôpital (examens nécessaires, habitudes du chirurgien, occupation des blocs opératoires...etc).

Finalement, il est important de souligner que la prise en charge en ambulatoire ne modifie pas le type d'intervention chirurgicale, ni l'anesthésie. Elles se déroulent dans les mêmes conditions qu'en hospitalisation classique. Le suivi postopératoire est inchangé.

■ **Quel type de chirurgie peut être pratiqué en ambulatoire ?**

Dans la majorité des cas de cancer du sein, la chirurgie est le premier traitement proposé. Pour 60 à 70 % des patientes, il s'agira d'une chirurgie dite « **conservatrice du sein** », qui permet de retirer la tumeur et les tissus environnants tout en conservant la majeure partie du sein.

Ce type de chirurgie est particulièrement indiquée pour une prise en charge en ambulatoire. En effet, les interventions chirurgicales sont de courtes durées (moins de deux heures) et les risques de complications sont rares. De plus, ce type d'intervention est généralement peu douloureux et cette chirurgie, peu invalidante. Quelques heures seulement après l'opération, il est possible se lever et de reprendre une activité autonome.

■ **Quels sont les avantages d'une prise en charge en ambulatoire ?**

Les avantages sont multiples. Être opérée en ambulatoire permet de :

- **se sentir acteur dans son traitement**

La prise en charge en ambulatoire nécessite une communication efficace



avec le personnel soignant pour l'organisation et le bon déroulement des soins.

- **diminuer les risques d'infections nosocomiales**

Le bénéfice est grand puisque le risque d'infection à l'hôpital (infections nosocomiales) augmente avec le temps d'hospitalisation. Ainsi, en combinant des interventions peu invasives avec un séjour réduit à l'hôpital, le risque d'infection est d'autant minimisé.

- **mieux récupérer après une intervention chirurgicale**

Le fait de se relever peu de temps après l'opération diminue les risques de phlébite (formation d'un caillot de sang dans une veine).

- **préserver la vie quotidienne et les liens avec ses proches**

Pouvoir rentrer chez soi permet de dédramatiser l'opération chirurgicale et de mettre la maladie « de côté » même si elle n'a pas disparu. Pour le patient, il est important de pouvoir garder les repères de sa vie quotidienne.

Ainsi la chirurgie ambulatoire allie confort et sécurité.

■ **Comment se déroule une journée en chirurgie ambulatoire ?**

Le succès d'une chirurgie en ambulatoire repose sur une organisation et une communication parfaites avec l'équipe soignante.



• Avant l'intervention programmée, une **consultation** est réalisée afin d'apporter l'ensemble des informations relatives à l'opération : consignes d'hygiène et de jeûne, anesthésie, documents à apporter à l'hôpital et le suivi postopératoire.

• Le jour de l'intervention est constitué d'un ensemble d'étapes parfaitement codifiées : accueil, consultation préopératoire, intervention chirurgicale, salle de réveil pour surveillance, passage en chambre classique pour la remise sur pied.

• Un **examen médical** complet est réalisé afin de valider l'autorisation de sortie. On vérifie notamment les constantes vitales, l'absence de nausées et de saignements, la déambulation et le contrôle de la douleur.

• Avant le départ de l'hôpital, différentes d'informations sont fournies concernant le suivi postopératoire, notamment en médecine de ville (médecins généralistes et spécialistes, soins infirmiers). Des prescriptions médicales voire un arrêt de travail peuvent également être donnés.

■ **Et la continuité des soins ?**

L'unité de chirurgie ambulatoire organise la continuité des soins.

Avant le départ de l'hôpital, une nouvelle consultation avec le chirurgien est fixée, en général 7 à 10 jours après l'intervention.

Le lendemain de l'intervention, l'unité de chirurgie ambulatoire prend contact par téléphone pour estimer les conditions du retour à domicile. Une infirmière libérale passe également au domicile pour changer le pansement.

Le médecin traitant a été informé de l'intervention chirurgicale et possède l'intégralité des résultats d'exams, de compte-rendu opératoire et des prescriptions établies à l'hôpital. Il n'est généralement pas nécessaire de le contacter dans les jours qui suivent l'intervention.

Selon les indications de l'hôpital, il est possible d'être orienté vers des masseurs-kinésithérapeutes notamment pour prévenir la formation d'œdème et pour rééduquer l'épaule.

Finalement, au moindre doute, il est toujours possible de joindre l'unité de chirurgie ambulatoire. Un numéro de téléphone accessible 24 h / 24 h est remis à la sortie de l'hôpital.

Les questions de... ?

Nathalie S., 54 ans

« **Quelles sont les conditions à réunir pour pouvoir bénéficier d'une chirurgie ambulatoire ?** »

Il faut répondre à plusieurs critères d'ordre médical et social. En effet, il faut tout d'abord que le type d'intervention soit compatible avec une prise en charge ambulatoire. Le personnel médical doit s'assurer de la bonne compréhension de l'intervention de votre part. Il faut également que vous ayez un bon sens de l'organisation notamment pour la prise des médicaments. Vous devez être joignable par téléphone. Finalement, il faut que vous puissiez être raccompagnée par un proche à votre domicile et que vous ne soyez pas seule chez vous, la première nuit qui suit l'intervention.

Laure B., 48 ans

« **Comment préparer au mieux mon retour à domicile ?** »

Une bonne organisation est nécessaire pour un retour dans de bonnes conditions. Avant votre opération, vous pouvez par exemple :

- prendre en pharmacie les médicaments prescrits pour votre retour,
- prévoir à l'avance vos repas et vos provisions pour vous simplifier la vie.

N'oubliez pas qu'après une anesthésie générale, il ne faut pas conduire pendant 48 h et n'hésitez pas non plus, à solliciter vos proches.

En savoir +

- **Hôpital.fr, l'hôpital à votre service :** Chirurgie ambulatoire – Février 2014
<http://www.hopital.fr/Hopitaux/Vos-dossiers-sante/Chirurgie-ambulatoire2>
- **Cancer Info Service :** 0 810 810 821
<http://www.e-cancer.fr/cancerinfo>
- **La Ligue contre le cancer / Institut National du Cancer :** La chirurgie des cancers du sein – Décembre 2013
<http://www.e-cancer.fr/cancerinfo/les-cancers/cancer-du-sein/chirurgie>
- **Fiche info Roche :** L'essentiel sur le cancer du sein
http://www.roche.fr/home/responsabilite_d_entreprise_/Sante_pratique/comprendre-la-maladie.html